

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## EMJ110/6141 G

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié.

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit EMJ110/6141 G

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Encre d'impression.

Utilisations déconseillées Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Electra Polymers Ltd  
Roughway Mill,  
Roughway Lane  
Tonbridge  
Kent TN11 9SG  
UK  
Tel: +44 1732 811118  
Fax: +44 1732 811119  
sds@electrapolymers.com

Fabricant Electra Polymers Ltd  
Roughway Mill,  
Roughway Lane  
Tonbridge  
Kent TN11 9SG  
UK  
Tel: +44 1732 811118  
Fax: +44 1732 811119  
sds@electrapolymers.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)1732 811 118 (08.30 - 17.00 GMT)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

**Santé humaine** Peut provoquer les lésions oculaires graves. Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles. Considéré avoir un faible risque par inhalation aux températures normales du poste de travail.

**Environnement** Le produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

**EMJ110/6141 G****Pictogrammes de danger****Mention d'avertissement**

Danger

**Mentions de danger**

H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Mentions de mise en garde**

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
 P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Contient**

2-propenoic acid, 2-(2-Vinyloxyethoxy) ethyl ether ester, Cyclic trimethylol propane formal acrylate, PHENYL BIS(2,4,6-TRIMETHYLBENZOYL)-PHOSPHINE OXIDE, Dipropylene glycol diacrylate, BUTANE-1-OL, Triazine derivative, DIACRYLATE DE 2-(ACRYLOYLOXYMÉTHYL)-2-ÉTHYL-1,3-PROPANEDIYLE (TRIACRYLATE DE TRIMÉTHYLOLPROPANE), Phenothiazine

**Mentions de mise en garde supplémentaires**

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.  
 P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.  
 P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.  
 P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).  
 P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

**2.3. Autres dangers**

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB. Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges**

<b>2-propenoic acid, 2-(2-Vinyloxyethoxy) ethyl ether ester</b>	<b>30-60%</b>
Numéro CAS: 86273-46-3	
<b>Classification</b>	
Acute Tox. 4 - H302	
Skin Sens. 1 - H317	
Aquatic Chronic 3 - H412	

## EMJ110/6141 G

<b>Cyclic trimethylol propane formal acrylate</b>			<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 66492-51-1			Numéro CE: 266-380-7
<b>Classification</b>			
Skin Irrit. 2 - H315			
Eye Irrit. 2 - H319			
Skin Sens. 1B - H317			
Aquatic Chronic 2 - H411			
<b>PHENYL BIS(2,4,6-TRIMETHYLBENZOYL)-PHOSPHINE OXIDE</b>			<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 162881-26-7			Numéro CE: 423-340-5
<b>Classification</b>			
Skin Sens. 1 - H317			
Aquatic Chronic 4 - H413			
<b>Dipropylene glycol diacrylate</b>			<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 57472-68-1			
<b>Classification</b>			
Skin Irrit. 2 - H315			
Eye Dam. 1 - H318			
Skin Sens. 1 - H317			
<b>BUTANE-1-OL</b>			<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 71-36-3			Numéro CE: 200-751-6
<b>Classification</b>			
Flam. Liq. 3 - H226			
Acute Tox. 4 - H302			
Skin Irrit. 2 - H315			
Eye Dam. 1 - H318			
STOT SE 3 - H335, H336			
<b>Triazine derivative</b>			<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 187547-46-2			Numéro CE: 420-390-1
			Numéro d'enregistrement REACH: 01-0000016703-72-XXXX
<b>Classification</b>			
Skin Sens. 1 - H317			
Aquatic Chronic 2 - H411			

## EMJ110/6141 G

<b>DIACRYLATE DE 2-(ACRYLOYLOXYMÉTHYL)-2-ÉTHYL-1,3-PROPANEDIYLE (TRIACRYLATE DE TRIMÉTHYLOLPROPANE)</b>			<b>0.1-1%</b>
Numéro CAS: 15625-89-5	Numéro CE: 239-701-3	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119489896-11	
<b>Classification</b>			
Skin Irrit. 2 - H315			
Eye Irrit. 2 - H319			
Skin Sens. 1 - H317			
<b>1-MÉTHOXY-2-PROPANOL (ETHER MONOMÉTHYLIQUE DU PROPYLÈNE-GLYCOL)</b>			<b>0.1-1%</b>
Numéro CAS: 107-98-2	Numéro CE: 203-539-1	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457435-35-0000	
<b>Classification</b>			
Flam. Liq. 3 - H226			
STOT SE 3 - H336			
<b>Phenothiazine</b>			<b>0.1-1%</b>
Numéro CAS: 92-84-2	Numéro CE: 202-196-5		
<b>Classification</b>			
Acute Tox. 4 - H302			
Skin Irrit. 2 - H315			
Eye Irrit. 2 - H319			
Skin Sens. 1 - H317			
STOT RE 2 - H373			
Aquatic Chronic 3 - H412			
<b>MÉTHANOL</b>			<b>0.1-1%</b>
Numéro CAS: 67-56-1	Numéro CE: 200-659-6		
<b>Classification</b>			
Flam. Liq. 2 - H225			
Acute Tox. 3 - H301			
Acute Tox. 3 - H311			
Acute Tox. 3 - H331			
STOT SE 1 - H370			
<b>ACÉTATE D'ÉTHYLE</b>			<b>&lt;0.1%</b>
Numéro CAS: 141-78-6	Numéro CE: 205-500-4		
<b>Classification</b>			
Flam. Liq. 2 - H225			
Eye Irrit. 2 - H319			
STOT SE 3 - H336			

**EMJ110/6141 G**

<b>4-methoxy phenol</b>		<b>&lt;0.1%</b>
Numéro CAS: 150-76-5	Numéro CE: 205-769-8	Numéro d'enregistrement REACH: test registration

<b>Classification</b>
Acute Tox. 4 - H302
Eye Irrit. 2 - H319
Skin Sens. 1 - H317

<b>HEPTANE [ET ISOMÈRES]</b>		<b>&lt;0.1%</b>
Numéro CAS: 142-82-5	Numéro CE: 205-563-8	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	

<b>Classification</b>
Flam. Liq. 2 - H225
Skin Irrit. 2 - H315
STOT SE 3 - H336
Asp. Tox. 1 - H304
Aquatic Acute 1 - H400
Aquatic Chronic 1 - H410

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours**

<b>Information générale</b>	Consulter un médecin si une gêne persiste. Traiter en fonction des symptômes.
<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact cutané</b>	Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

<b>Information générale</b>	Traiter en fonction des symptômes.
<b>Inhalation</b>	Aucun symptôme particulier connu. Peut irriter les voies respiratoires.
<b>Ingestion</b>	Aucun symptôme particulier connu. Peut provoquer une irritation.
<b>Contact cutané</b>	Provoque une irritation cutanée. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Provoque des lésions oculaires graves.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Indications pour le médecin** Aucune recommandation particulière.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction**

## EMJ110/6141 G

**Moyens d'extinction appropriés** Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Aucun.

**Produits de combustion dangereux** Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Oxydes de carbone. Gaz ou vapeurs toxiques.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail** Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement. Protéger du gel et de la lumière directe du soleil.

**Classe de stockage** Stockage de produits dangereux divers.

## EMJ110/6141 G

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### BUTANE-1-OL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLE 50 ppm(Dc) 154 杭梨

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLE

##### 1-MÉTHOXY-2-PROPANOL (ETHER MONOMÉTHYLIQUE DU PROPYLÈNE-GLYCOL)

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 100 ppm 375 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 150 ppm 568 mg/m<sup>3</sup>

D

##### Phenothiazine

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 5 mg/m<sup>3</sup>

D

##### MÉTHANOL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 200 ppm 266 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 250 ppm 333 mg/m<sup>3</sup>

D

##### ACÉTATE D'ÉTHYLE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLE 400 ppm 1461 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLE

##### 4-methoxy phenol

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 5 mg/m<sup>3</sup>

##### HEPTANE [ET ISOMÈRES]

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLE/VCD 400 ppm 1664 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLE/VCD 500 ppm 2085 mg/m<sup>3</sup>

D = Absorption de peau.

#### 0-Cresol, polymer with 1-chloro-2,3 epoxypropane and formaldehyde (CAS: 29690-82-2)

**Commentaires sur les composants** Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

#### PHENYL BIS(2,4,6-TRIMETHYLBENZOYL)-PHOSPHINE OXIDE (CAS: 162881-26-7)

**DNEL** Travailleurs - Inhalatoire; Long terme, Court terme Effets systémiques: 21 mg/m<sup>3</sup>  
 Travailleurs - Cutanée; Long terme, Court terme Effets systémiques: 3.3 mg/kg  
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 5.2 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.5 mg/kg  
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 1.5 mg/kg

#### Triazine derivative (CAS: 187547-46-2)

**EMJ110/6141 G**

<b>PNEC</b>	eau douce; .1083 mg/l
	eau de mer; .01083 mg/l
	rejet intermittent; .01083 mg/l
	Station d'épuration des eaux usées; 100 mg/l
	Sédiments (eau douce); 35.44 mg/l
	Sédiments (eau de mer); 3.544 mg/l
	Sol; 7 mg/l

**DIACRYLATE DE 2-(ACRYLOYLOXYMÉTHYL)-2-ÉTHYL-1,3-PROPANEDIYLE (TRIACRYLATE DE TRIMÉTHYLOLPROPANE) (CAS: 15625-89-5)**

<b>DNEL</b>	Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.8 mg/kg/jour
	Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 16.2 mg/m <sup>3</sup>
	Activités professionnelles - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.48 mg/kg/jour
	Activités professionnelles - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 4.9 mg/m <sup>3</sup>
	Activités professionnelles - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 1.39 mg/kg/jour
<b>PNEC</b>	- eau douce; 0.00147 mg/l
	- eau de mer; 0.000147 mg/l
	- rejet intermittent; 0.0147 mg/l
	- Sediment; 0.0062 mg/kg
	- Sol; 0.0043 mg/kg
	- STP; 6.25 mg/l

**1-MÉTHOXY-2-PROPANOL (ETHER MONOMÉTHYLIQUE DU PROPYLÈNE-GLYCOL) (CAS: 107-98-2)**

<b>DNEL</b>	Industrie - Inhalatoire; Court terme : 553.5 mg/m <sup>3</sup>
	Industrie - Inhalatoire; Long terme : 369 mg/m <sup>3</sup>
	Industrie - Cutanée; Long terme : 50.6 mg/m <sup>3</sup>
<b>PNEC</b>	- eau douce; 10 mg/l
	- Sediment; 41.6 mg/kg
	- Sol; 2.47 mg/kg
	- STP; 100 mg/l

**8.2. Contrôles de l'exposition****Equipements de protection****Contrôles techniques appropriés**

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante.

**Protection des yeux/du visage**

Porter un équipement de protection des yeux. Porter un équipement de protection du visage.

**Protection des mains**

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc butyle. Caoutchouc nitrile. Néoprène. Polychlorure de vinyle (PVC) Stratifié de polyéthylène et éthylène/alcool vinylique (PE/EVOH).

**Autre protection de la peau et du corps**

Porter un tablier ou un vêtement de protection en cas de contact.



## EMJ110/6141 G

<b>Mesures d'hygiène</b>	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Utiliser la sécurité intégrée pour réduire la contamination de l'air à des niveaux d'exposition admissibles. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Prévoir une fontaine oculaire. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucune exigence spécifique n'est présumée dans des conditions normales d'utilisation.
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Les résidus et conteneurs vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Vert.
<b>Seuil olfactif</b>	Indéterminé.
<b>pH</b>	Indéterminé.
<b>Point de fusion</b>	Indéterminé.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Indéterminé.
<b>Point d'éclair</b>	Indéterminé.
<b>Taux d'évaporation</b>	Indéterminé.
<b>Facteur d'évaporation</b>	Indéterminé.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Indéterminé.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Indéterminé.
<b>Autre inflammabilité</b>	Indéterminé.
<b>Pression de vapeur</b>	Indéterminé.
<b>Densité de vapeur</b>	Indéterminé.
<b>Densité relative</b>	Indéterminé.
<b>Densité apparente</b>	Indéterminé.
<b>Solubilité(s)</b>	Indéterminé.
<b>Coefficient de partage</b>	Indéterminé.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Indéterminé.
<b>Température de décomposition</b>	Indéterminé.
<b>Viscosité</b>	Viscosité cinématique > 20,5 mm <sup>2</sup> /s.
<b>Propriétés explosives</b>	N'est pas considéré comme explosif.

**EMJ110/6141 G**

<b>Explosif sous l'influence d'une flamme</b>	Non
<b>Propriétés comburantes</b>	Le mélange lui-même n'a pas été testé mais aucun composant ne répond aux critères de classification des comburants.
<b>Commentaires</b>	Les informations données sont applicables au produit tel qu'il est fourni.
<b><u>9.2. Autres informations</u></b>	
<b>Autres informations</b>	Aucun.
<b>Indice de réfraction</b>	Indéterminé.
<b>Taille de particules</b>	Non applicable.
<b>Poids moléculaire</b>	Non applicable.
<b>Volatilité</b>	Indéterminé.
<b>Concentration de saturation</b>	Indéterminé.
<b>Température critique</b>	Indéterminé.
<b>Composé organique volatil</b>	Indéterminé.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

**Réactivité**                                      Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

**10.2. Stabilité chimique**

**Stabilité chimique**                              Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses****10.4. Conditions à éviter**

**Conditions à éviter**                              Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

**10.5. Matières incompatibles**

**Matières incompatibles**                              Bases fortes. Oxydants puissants. Acides forts.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

**Produits de décomposition dangereux**                              Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Fumée âcre ou vapeurs. Oxydes d'azote. Oxydes de carbone.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë - orale**

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)**                              Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**ETA orale (mg/kg)**                                      3.179,56

**Toxicité aiguë - cutanée**

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)**                              Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**ETA cutanée (mg/kg)**                                      295.101,32

**Toxicité aiguë - inhalation**

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)**                              Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**EMJ110/6141 G**

<b>ETA inhalation (gaz ppm)</b>	688.569,74
<b>ETA inhalation (vapeurs mg/l)</b>	2.951,01
<b>ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)</b>	491,84
<b><u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u></b>	
<b>Données sur l'animal</b>	Pas d'information disponible.
<b>Test sur modèle de peau humaine</b>	Pas d'information disponible.
<b>pH extrêmes</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u></b>	
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Provoque des lésions oculaires graves.
<b><u>Sensibilisation respiratoire</u></b>	
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Sensibilisation cutanée</u></b>	
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Sensibilisant.
<b><u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u></b>	
<b>Essais de génotoxicité - in vitro</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Essais de génotoxicité - in vivo</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Cancérogénicité</u></b>	
<b>Cancérogénicité</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Ne contient pas de substance avérée cancérogène.
<b><u>Toxicité pour la reproduction</u></b>	
<b>Toxicité pour la reproduction - fertilité</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.
<b>Toxicité pour la reproduction - développement</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.
<b><u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u></b>	
<b>Exposition unique STOT un</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u></b>	
<b>Exposition répétée STOT rép.</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Danger par aspiration</u></b>	
<b>Danger par aspiration</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Inhalation</b>	Pas de danger spécifique pour la santé connu. Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
<b>Ingestion</b>	Pas de danger spécifique pour la santé connu. Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
<b>Contact cutané</b>	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.

## EMJ110/6141 G

<b>Dangers chroniques et aigus pour la santé</b>	Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.
<b>Voie d'exposition</b>	Inhalatoire Absorption cutanée Contact cutané et/ou oculaire. Ingestion
<b>Organes cibles</b>	Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.
<b>Symptômes</b>	A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Eruption allergique. Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
<b>Considérations médicales</b>	Peut provoquer un eczéma de contact allergique.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Le produit contient des substances qui sont toxiques pour les organismes aquatiques et qui peuvent entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

#### 12.1. Toxicité

##### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** Indéterminé.

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** Indéterminé.

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** Indéterminé.

**Toxicité aiguë - microorganismes** Indéterminé.

**Toxicité aiguë - terrestre** Indéterminé.

##### toxicité aquatique chronique

**Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie** Indéterminé.

**Toxicité à court terme - poissons aux stades de l'embryon et de l'alevin** Indéterminé.

**Toxicité chronique - invertébrés aquatiques** Indéterminé.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Ce produit ne devrait pas être facilement biodégradable.

**Phototransformation** Indéterminé.

**Stabilité (hydrolyse)** Indéterminé.

**Biodégradation** Indéterminé.

**Demande biologique en oxygène** Indéterminé.

**Demande chimique en oxygène** Indéterminé.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Indéterminé.

## EMJ110/6141 G

**Coefficient de partage** Indéterminé.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Coefficient d'adsorption/désorption** Indéterminé.

**Constante de Henry** Indéterminé.

**Tension de surface** Indéterminé.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Aucun connu.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Déchets classés comme déchets dangereux.

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Les résidus et conteneurs vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Général** Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

### 14.1. Numéro ONU

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

### 14.4. Groupe d'emballage

### 14.5. Dangers pour l'environnement

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE** Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.  
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

**Listes pour la santé et l'environnement** Aucun composant n'est listé.

## EMJ110/6141 G

**Autorisations (Règlement 1907/2006 l'annexe XIV)** Aucune autorisation spécifique n'est connue pour ce produit.

**Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)** Aucune restriction d'usage spécifique n'est connue pour ce produit.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008** : Méthode par le calcul.

**Publié par** Responsable HSE.

**Date de révision** 07-04-20

**Révision** 1

**Numéro de FDS** 20935

**Mentions de danger dans leur intégralité**

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H311 Toxique par contact cutané.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H331 Toxique par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes .
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système sanguin) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.